

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Session ordinaire 2009-2010

LB/pk

Commission juridique

Procès-verbal de la réunion du 08 octobre 2010

ORDRE DU JOUR :

1. 6163 Projet de loi
portant renforcement du cadre légal en matière de lutte contre le blanchiment et contre le financement du terrorisme,
portant organisation des contrôles du transport physique de l'argent liquide entrant au, transitant par ou sortant du Grand-Duché de Luxembourg,
relative à la mise en oeuvre des résolutions du Conseil de Sécurité des Nations Unies et des actes adoptés par l'Union européenne comportant des interdictions et mesures restrictives à l'encontre de certains Etats, régimes politiques, personnes, entités et groupes,
modifiant :
 1. le Code pénal,
 2. le Code d'instruction criminelle,
 3. la loi modifiée du 7 mars 1980 sur l'organisation judiciaire,
 4. la loi modifiée du 12 novembre 2004 relative à la lutte contre le blanchiment et contre le financement du terrorisme,
 5. la loi modifiée du 19 février 1973 concernant la vente de substances médicamenteuses et la lutte contre la toxicomanie,
 6. la loi modifiée du 11 avril 1985 portant approbation de la Convention sur la protection physique des matières nucléaires, ouverte à la signature à Vienne et à New York en date du 3 mars 1980,
 7. la loi modifiée du 31 janvier 1948 relative à la réglementation de la navigation aérienne,
 8. la loi du 20 juin 2001 sur l'extradition,
 9. la loi du 17 mars 2004 relative au mandat d'arrêt européen et aux procédures de remise entre Etats membres de l'Union européenne,
 10. la loi du 8 août 2000 sur l'entraide judiciaire internationale en matière pénale,
 11. la loi modifiée du 23 décembre 1998 portant création d'une commission de surveillance du secteur financier,
 12. la loi modifiée du 5 avril 1993 relative au secteur financier,
 13. la loi modifiée du 6 décembre 1991 sur le secteur des assurances,
 14. la loi modifiée du 9 décembre 1976 relative à l'organisation du notariat,
 15. la loi modifiée du 10 août 1991 sur la profession d'avocat,
 16. la loi modifiée du 10 juin 1999 relative à l'organisation de la profession d'expert-comptable,
 17. la loi du 18 décembre 2009 relative à la profession de l'audit,
 18. la loi modifiée du 20 avril 1977 relative à l'exploitation des jeux de hasard et

des paris relatifs aux épreuves sportives,

19. la loi modifiée du 17 mars 1992 portant approbation de la Convention des Nations Unies contre le trafic illicite de stupéfiants et de substances psychotropes, faite à Vienne, le 20 décembre 1988,

20. la loi modifiée du 14 juin 2001 portant approbation de la Convention du Conseil de l'Europe relative au blanchiment, au dépistage, à la saisie et à la confiscation des produits du crime, faite à Strasbourg, le 8 novembre 1990,

21. la loi modifiée du 20 mars 1970 portant réorganisation de l'administration de l'enregistrement et des domaines

- Rapporteurs : Monsieur Gilles Roth, Monsieur Jean-Louis Schiltz

- Examen de l'avis complémentaire du Conseil d'Etat

- Présentation et adoption du projet de rapport

2. 6168 Projet de loi

- portant approbation de la Convention pour la répression d'actes illicites contre la sécurité de la navigation maritime, faite à Rome le 10 mars 1988 et du Protocole pour la répression d'actes illicites contre la sécurité des plates-formes fixes situées sur le plateau continental, fait à Rome le 10 mars 1988;

- et modifiant la loi du 14 avril 1992 instituant un code disciplinaire et pénal pour la marine

- Rapporteur : Monsieur Gilles Roth

- Présentation et adoption du projet de rapport

3. 6017 Projet de loi portant

1. approbation de la Convention du 29 mai 2000 relative à l'entraide judiciaire en matière pénale entre les États membres de l'Union européenne

2. approbation du Protocole du 16 octobre 2001 à la Convention relative à l'entraide judiciaire en matière pénale entre les États membres de l'Union européenne

3. modification de certaines dispositions du Code d'instruction criminelle et de la loi du 8 août 2000 sur l'entraide judiciaire en matière pénale

- Rapporteur : Monsieur Gilles Roth

- Examen de l'avis complémentaire du Conseil d'Etat

- Présentation et adoption du projet de rapport

*

Présents : M. Marc Angel remplaçant M. Alex Bodry, M. Xavier Bettel, M. Félix Braz, Mme Christine Doerner, M. Ben Fayot remplaçant Mme Lydie Err, M. Paul-Henri Meyers, M. Gilles Roth, M. Jean-Louis Schiltz, M. Lucien Thiel remplaçant M. Lucien Weiler

M. François Biltgen, Ministre de la Justice

Mme Katia Kremer, MM. Jeannot Berg et Luc Reding, du Ministère de la Justice

M. Jean-Luc Kamphaus, du Ministère des Finances

M. Robert Biever, Procureur général d'Etat

M. Laurent Besch, de l'administration parlementaire

Excusés : M. Alex Bodry, Mme Lydie Err, M. Jacques-Yves Henckes, M. Jean-Pierre Klein, Mme Lydie Polfer, M. Lucien Weiler

*

Présidence : Mme Christine Doerner, Président de la Commission

*

1. 6163 **Projet de loi**
portant renforcement du cadre légal en matière de lutte contre le blanchiment et contre le financement du terrorisme,
portant organisation des contrôles du transport physique de l'argent liquide entrant au, transitant par ou sortant du Grand-Duché de Luxembourg,
relative à la mise en oeuvre des résolutions du Conseil de Sécurité des Nations Unies et des actes adoptés par l'Union européenne comportant des interdictions et mesures restrictives à l'encontre de certains Etats, régimes politiques, personnes, entités et groupes,
modifiant :
1. le Code pénal,
 2. le Code d'instruction criminelle,
 3. la loi modifiée du 7 mars 1980 sur l'organisation judiciaire,
 4. la loi modifiée du 12 novembre 2004 relative à la lutte contre le blanchiment et contre le financement du terrorisme,
 5. la loi modifiée du 19 février 1973 concernant la vente de substances médicamenteuses et la lutte contre la toxicomanie,
 6. la loi modifiée du 11 avril 1985 portant approbation de la Convention sur la protection physique des matières nucléaires, ouverte à la signature à Vienne et à New York en date du 3 mars 1980,
 7. la loi modifiée du 31 janvier 1948 relative à la réglementation de la navigation aérienne,
 8. la loi du 20 juin 2001 sur l'extradition,
 9. la loi du 17 mars 2004 relative au mandat d'arrêt européen et aux procédures de remise entre Etats membres de l'Union européenne,
 10. la loi du 8 août 2000 sur l'entraide judiciaire internationale en matière pénale,
 11. la loi modifiée du 23 décembre 1998 portant création d'une commission de surveillance du secteur financier,
 12. la loi modifiée du 5 avril 1993 relative au secteur financier,
 13. la loi modifiée du 6 décembre 1991 sur le secteur des assurances,
 14. la loi modifiée du 9 décembre 1976 relative à l'organisation du notariat,
 15. la loi modifiée du 10 août 1991 sur la profession d'avocat,
 16. la loi modifiée du 10 juin 1999 relative à l'organisation de la profession d'expert-comptable,
 17. la loi du 18 décembre 2009 relative à la profession de l'audit,
 18. la loi modifiée du 20 avril 1977 relative à l'exploitation des jeux de hasard et des paris relatifs aux épreuves sportives,
 19. la loi modifiée du 17 mars 1992 portant approbation de la Convention des Nations Unies contre le trafic illicite de stupéfiants et de substances psychotropes, faite à Vienne, le 20 décembre 1988,

20. la loi modifiée du 14 juin 2001 portant approbation de la Convention du Conseil de l'Europe relative au blanchiment, au dépistage, à la saisie et à la confiscation des produits du crime, faite à Strasbourg, le 8 novembre 1990,
21. la loi modifiée du 20 mars 1970 portant réorganisation de l'administration de l'enregistrement et des domaines

Examen de l'avis complémentaire du Conseil d'Etat

Amendement 1 concernant le point 1) de l'article 1^{er}

La commission décide de reprendre le libellé tel que proposé par le Conseil d'Etat.

Amendement 2 concernant le point 2) de l'article 1^{er}

La commission fait sien le texte proposé par le Conseil d'Etat.

Amendement 3 à 6 concernant respectivement les points 5) à 8) de l'article 1^{er}

Ces amendements ne donnent pas lieu à observation du Conseil d'Etat.

Amendements 7 et 8 concernant le point 10) et 21) de l'article 1^{er}

Les reformulations afférentes proposées par la commission trouvent l'accord du Conseil d'Etat.

Amendements 9 et 10 concernant respectivement le point 21) de l'article 1^{er} et le point 1) de l'article 2

Les amendements sous rubrique n'appellent pas d'observation du Conseil d'Etat.

Amendement 11 concernant le point 2) de l'article 2

La commission décide de maintenir les termes « en application des règles prévues ».

Amendement 12 concernant le point 3) de l'article 2

Les amendements proposés à l'endroit des paragraphes (1) et (2) ne donnent pas lieu à observation du Conseil d'Etat.

En ce qui concerne les paragraphes (3) et (4), la commission décide de faire siens les libellés respectifs suggérés par le Conseil d'Etat.

Amendements 13 et 14 concernant les points 4) et 5) de l'article 2

Les amendements soumis par la commission n'appellent pas d'observation du Conseil d'Etat.

Amendement 15 concernant l'article 3

La commission prend acte de l'observation du Conseil d'Etat.

Amendement 16 à 20 concernant respectivement les points 3), 4), 20), 25) et 26) de l'article 4

Les amendements ne donnent pas lieu à observation du Conseil d'Etat.

Amendements 21 à 23 concernant respectivement les points 2), 26) de l'article 4 et l'article 9

La commission décide de ne pas supprimer les termes « selon les règles prévues » tel que demandé par le Conseil d'Etat.

Amendement 24 concernant le point 1) de l'article 11

La commission décide de maintenir les termes « autres que strictement professionnelles ».

Amendement 25 concernant le point 2) de l'article 13

Le Conseil d'Etat approuve l'amendement soumis.

Amendement 26 concernant le point 4) de l'article 13

A l'instar de sa décision à l'endroit de l'amendement 24, la commission maintient les termes « autres que strictement professionnelles ».

Amendement 27 concernant le point 5) l'article 13

La commission décide de maintenir les points 1) et 3). Il convient de préciser que l'article 43, paragraphe (2), auquel se réfère le Conseil d'Etat dans ses observations afférentes, est supprimé par le point 8) de l'article 13.

Amendement 28 concernant l'article 14

La commission fait sienne la proposition de texte soumise par le Conseil d'Etat.

Amendements 29 à 35 concernant respectivement l'article 15 et article 1^{er}, 3, 4 et 6 de la Partie II et les articles 25 et 1^{er} de la partie III

Les amendements proposés n'appellent pas d'observations du Conseil d'Etat.

Amendement 36 concernant l'article 2

La commission a fait sienne la suggestion émise par le Conseil d'Etat de supprimer le point 1) de l'article 2 et de renuméroter les points subséquents.

Amendement 37 concernant l'article 3

La commission reprend les suggestions de substitution de termes telles que proposées par le Conseil d'Etat.

Amendement 38 concernant l'article 4

La commission prend acte des observations afférentes du Conseil d'Etat.

Amendement 39 concernant l'article 5

La commission décide de remplacer le terme « communautaire » par ceux de « de l'Union européenne » tel que suggéré par le Conseil d'Etat.

Amendement 40 concernant l'article 6

L'amendement rencontre l'accord du Conseil d'Etat.

Amendement 41 concernant l'article 7

La commission décide de suivre le Conseil d'Etat et supprime l'article 7. L'article 8 est renuméroté en tant qu'article 7 nouveau.

Amendement 42 concernant l'article 8 (article 7 nouveau)

La commission fait sienne la proposition de texte soumise par le Conseil d'Etat.

Amendement 43 concernant l'introduction d'une Partie IV

La commission décide de suivre les raisonnements respectifs du Conseil d'Etat et supprime la Partie IV.

M. le Rapporteur propose d'adapter et de compléter son projet de rapport qui sera envoyé par courrier électronique aux membres de la commission. Toute remarque éventuelle est à adresser au secrétariat de la commission jusqu'au lundi 11 octobre 2010 à 14h00.

Le projet de rapport, sous réserve de l'ajout des modifications telles que décidées par la commission, recueille l'accord unanime de la commission.

L'accord du groupe politique DP est conditionné par le dépôt d'une motion par M. le Rapporteur.

2. 6168 Projet de loi

- portant approbation de la Convention pour la répression d'actes illicites contre la sécurité de la navigation maritime, faite à Rome le 10 mars 1988 et du Protocole pour la répression d'actes illicites contre la sécurité des plates-formes fixes situées sur le plateau continental, fait à Rome le 10 mars 1988;
- et modifiant la loi du 14 avril 1992 instituant un code disciplinaire et pénal pour la marine

M. le Rapporteur présente succinctement son projet de rapport.

La commission décide d'ajouter une phrase invitant le Gouvernement à déposer dans les meilleurs délais le projet de loi portant approbation (i) du Protocole de 2005 relatif à la Convention pour la répression d'actes illicites contre la sécurité de la navigation maritime et (ii) du Protocole de 2005 relatif au Protocole pour la répression d'actes illicites contre la sécurité des plates-formes situées sur le plateau continental.

Soumis au vote, le projet de rapport, sous réserve de l'ajout des modifications telles que décidées par la commission, recueille l'accord unanime de la commission.

3. 6017 Projet de loi portant

1. approbation de la Convention du 29 mai 2000 relative à l'entraide judiciaire en matière pénale entre les États membres de l'Union européenne
2. approbation du Protocole du 16 octobre 2001 à la Convention relative à l'entraide judiciaire en matière pénale entre les États membres de l'Union européenne
3. modification de certaines dispositions du Code d'instruction criminelle et de la loi du 8 août 2000 sur l'entraide judiciaire en matière pénale

Examen du 2^{ième} avis complémentaire du Conseil d'Etat

Les amendements I à IV rencontrent l'accord du Conseil d'Etat.

La commission fait sienne la suggestion d'ajouter à l'intitulé, au point 3 le terme « international ».

Les annexes figureront in fine du texte de loi proposé par la commission.

Le projet de rapport ainsi complété trouve l'accord unanime de la commission.

Le Secrétaire,
Laurent Besch

Le Président,
Christine Doerner